



## ADRIEN COLLARD,

### ARCHITECTE DE L'OFFRE DE FORMATION POUR ADULTES

Conseiller aux dossiers pédagogiques au SeGEC, Adrien Collard accompagne les directions d'établissement d'enseignement pour adultes dans l'évolution de leur offre de formation. Entre transferts délicats, partenariats innovants et simplification administrative, il œuvre en coulisses pour que la seconde chance reste une réalité concrète.

Lorsqu'Adrien Collard cherche son premier emploi, il n'a pas vraiment envie d'enseigner. Pourtant, difficile de renier un parcours entièrement tourné vers l'éducation : bachelier et master en éducation physique à la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg, puis un master en sciences de gestion. « *Je ne voulais pas forcément me lancer dans l'enseignement. Mais je souhaitais m'en rapprocher.* »

C'est en cherchant cet entre-deux qu'il tombe sur une offre de la Direction de l'enseignement pour adultes du SeGEC, un secteur qu'il ne connaissait pas vraiment. « *Je savais qu'il y avait des cours du soir pour adultes, mais je ne savais pas qu'il existait une forme d'enseignement spécifique à ce public.* »

Adrien est vite attiré par la philosophie de ce niveau d'enseignement : la seconde chance, bien sûr, mais aussi la montée en compétences, la formation tout au long de la vie. « *Il y a plein de parcours différents pour les adultes, et beaucoup de choses inspirantes.* » C'est donc dès la rentrée 2023 qu'il prend ses fonctions au sein du SeGEC.

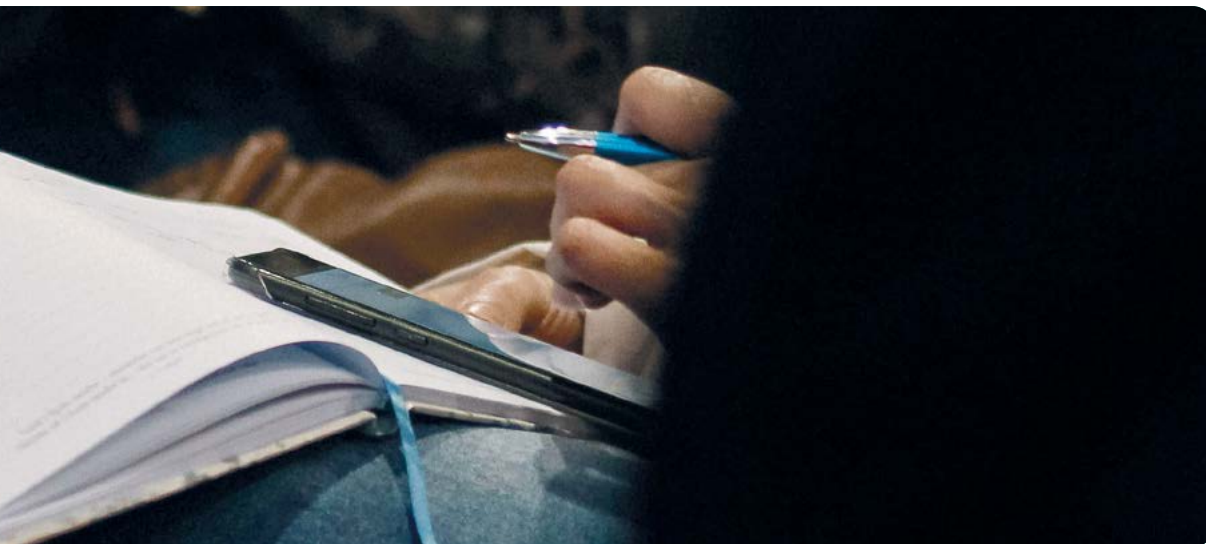
### Au cœur du catalogue de formations

Sa fonction, peu connue en dehors du service, est centrale : conseiller aux dossiers pédagogiques. Autrement dit, il accompagne les directions d'établissement dans l'évolution de leur offre de formation.

Le catalogue de l'enseignement pour adultes du réseau est vaste — du niveau CEB au master —, et naviguer dedans ne s'improvise pas. Adrien est là pour aider les directions à identifier les programmes existants qui répondent à leurs besoins, et, quand rien n'existe, pour en construire de nouveaux.

« *Je vois vraiment mon métier comme être au service des établissements et de leurs projets.* » Cette posture de conseiller plutôt que d'expert s'étend aussi aux partenariats extérieurs comme l'École d'administration publique ou plus récemment avec Constructiv pour un projet de rénovation durable. Dans ce cas de figure, Adrien joue un rôle de conseiller méthodologique : il pose les balises, s'entoure de professeurs experts du domaine et de professionnels du terrain, et s'assure que la matière se traduit correctement en termes pédagogiques. « *Je ne suis pas expert en rénovation. Mais je m'assure que tout ça respecte les règles de construction de nos programmes.* »

Ce qui motive le plus ? Les retours positifs des directions quand une formation se lance bien dans un établissement. « *C'est vraiment via leurs retours et leurs échanges que je tire de la satisfaction.* » Un ancrage dans le service rendu, discret mais solide.



© Sincerely Media  
(Unsplash)



## Quand le secondaire passe le relais

L'un des chantiers les plus concrets du moment illustre bien la valeur ajoutée de sa fonction : le transfert de la formation d'assistant en soins infirmiers depuis l'enseignement secondaire vers l'enseignement pour adultes. Des établissements qui n'avaient jusqu'ici jamais organisé de formations pour adultes doivent franchir le pas dès l'année prochaine — dans des délais qu'Adrien qualifie lui-même de « chauds ».

Face à ce défi, c'est une collaboration inter-services qui s'est mise en place au SeGEC : l'enseignement secondaire et l'enseignement pour adultes ont travaillé main dans la main pour accompagner la transition. Ateliers d'information, séances de travail collectives, explications des règles propres à ce niveau d'enseignement — Adrien a été au cœur du dispositif. « Il y a des règles différentes, des implications importantes pour les membres du personnel, et c'est ça qui inquiète les directions. » Le rôle de la direction de l'enseignement pour adultes : dédramatiser, baliser, outiller.

Cette expérience révèle quelque chose d'essentiel dans sa manière de travailler : la valeur de la transversalité, la capacité à se mobiliser collectivement quand les circonstances l'exigent.

## Naviguer dans le changement

Ces derniers mois n'ont pas été de tout repos. Entre la mobilisation autour des 7TQ désormais organisées dans l'enseignement pour adultes et ce transfert des soins infirmiers, les directions ont dû absorber beaucoup, en très peu de temps. Adrien salue leur réactivité — « elles sont assez actives » — mais ne cache pas que les délais imposés sont souvent déraisonnables.

S'il avait une baguette magique, il allégerait la charge administrative qui pèse sur les directions. « Souvent ce sont des anciens enseignants qui sont devenus directeurs pour porter un projet pédagogique au sein de leur établissement. L'administratif prend de plus en plus de place. On leur demande de tout justifier, et ça prend beaucoup de temps. » Un chantier bien réel, inscrit dans la réforme « Contrat 2035 », à laquelle il contribue en listant avec les directions les opérations qui pourraient être simplifiées ou supprimées.

Ce qui lui tient à cœur, en filigrane de tout cela : consulter les secteurs professionnels avant de construire des formations, plutôt qu'après. Partir de leurs besoins réels pour proposer des programmes vraiment adaptés aux réalités du terrain. « Cela crée des cercles vertueux. Une fois qu'on est allés vers eux, eux reviennent vers nous. C'est comme ça qu'on crée des réseaux. »

■ Pauline Jans

« C'est vraiment via leurs retours et leurs échanges que je tire de la satisfaction. »